

# Communiqué de presse

*Pour diffusion immédiate*

## MOBILISÉS POUR UNE CONCILIATION ÉTUDES-TRAVAIL HARMONIEUSE CHEZ LES JEUNES DE GASPÉ

---

**Gaspé, le 15 février 2017** – À l'occasion des Journées de la persévérance scolaire, l'école C.-E.-Pouliot, la Chambre de commerce et de tourisme de Gaspé, la MRC de La Côte-de-Gaspé et le Carrefour jeunesse-emploi MRC Côte-de-Gaspé sont fiers d'annoncer la tenue d'une démarche conjointe de sensibilisation sur la conciliation études-travail.

Des recherches récentes révèlent que les élèves du secondaire et les étudiants du collégial et de l'université travaillent plus que jamais. Préoccupé par cette nouvelle réalité, le personnel de l'école C.-E.-Pouliot a mené un sondage auprès de ses élèves au printemps 2016 pour dresser un portrait de la situation. Il a alors été constaté que le pourcentage d'élèves qui travaillent augmente selon le degré scolaire. En 1<sup>re</sup> secondaire, ils sont un peu moins du quart (22%) à exercer un emploi et en 5<sup>e</sup> secondaire, ils sont plus de la moitié (56%). Ces résultats correspondent, à peu d'écart près, aux données 2012 de l'Institut de la statistique du Québec.

*« Les jeunes sont les principaux acteurs de la conciliation études-travail mais son succès repose sur l'engagement de plusieurs collaborateurs importants. Les parents, les employeurs et les intervenants scolaires doivent travailler en synergie pour que cette conciliation soit harmonieuse et ne nuise pas à la réussite éducative des élèves. La présentation des résultats de notre sondage a incité des organismes du milieu à s'inscrire avec nous dans une démarche de sensibilisation à ce sujet. Nous partageons tous le même souhait : que les jeunes décrochent leur diplôme et qu'ils s'épanouissent dans les différentes sphères de leur vie, incluant celle du travail. Cette concertation ne peut engendrer que des effets positifs chez nos élèves qui combinent études et travail »,* mentionne monsieur Jérôme Béland, directeur de l'école C.-E.-Pouliot.

Monsieur Olivier Nolleau, directeur de la Chambre de commerce et de tourisme de Gaspé, est d'avis que l'implication des employeurs est primordiale dans ce dossier : *« Nous avons conçu un outil fort intéressant qui permettra non seulement à l'employeur d'encourager le jeune à prioriser ses études et à lui faciliter la tâche durant les périodes d'examens, mais également à atteindre un moins grand roulement d'employé élève. C'est ça la conciliation études-travail ! ».*

L'outil de communication qui a été développé dans le cadre de cette démarche de sensibilisation est un encart informationnel et il cible les parents, les élèves et les employeurs potentiels. L'encart sera distribué à travers les outils de communication respectifs des différents partenaires et accessible sur les sites Internet de ces derniers. Le site Web [jeconcilie.com](http://jeconcilie.com) est une plateforme qui présente aussi une foule de renseignements pertinents au sujet de la conciliation études-travail.



**M. Olivier Nollet** (directeur de la Chambre de commerce et de tourisme de Gaspé), **Mme Sarah-Michelle Couillard** (directrice générale du Carrefour jeunesse-emploi MRC Côte-de-Gaspé), **Mme Julie Pariseau** (agente de développement social à la MRC de La Côte-de-Gaspé),  
**M. Jérôme Béland** (directeur de l'école C.-E.-Pouliot)

- 30 -

**Source :**

Commission scolaire des Chic-Chocs

**Pour information :**

Marie-Noëlle Dion, conseillère en communication

Téléphone : 418-368-3499, poste 5912

